

0420046X
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ETIENNE MIMARD
32 RUE ETIENNE MIMARD
42021 ST ETIENNE CEDEX 1
Tel : 0477495920

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Contrats et conventions à incidence financière

Numéro d'enregistrement : 99

Année scolaire : 2023-2024

Par délibération du conseil d'administration

du 08/02/2024

acte n° 94

Le chef d'établissement procède à la signature

☐ du contrat

☒ de la convention

Objet du contrat ou de la convention :

Convention DEC

Convention avec la division des examens et concours pour la prise en charge des repas fournis aux correcteurs et examinateurs par les établissements scolaires-centres d'examen.
Convention pour 3 ans à compter du 1er mars 2024.

Vu

Contrats

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Conventions

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, L.421-54

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1